

## Le pôle culturel sera inauguré vendredi

**Genappe** Il comportera le centre culturel, le syndicat d'initiative et la Maison des jeunes.

**P**ari tenu : la création d'un "pôle culturel" à Genappe, l'un des gros projets annoncé en début de législature par la majorité en place au Lothier, est aujourd'hui concrétisée dans l'ancienne maison communale, au 38 de la rue de Bruxelles.

Les locaux, qui seront inaugurés officiellement vendredi soir, regrouperont le centre culturel, le syndicat d'initiative, et un peu plus tard la Maison de jeunes le Bug-1. Ceux qui ont fréquenté le bâtiment lorsqu'il servait de maison communale – bien avant la fusion des communes et jusqu'au déménagement vers l'Espace 2000 en 2003 – ou d'antenne pour la police locale seront frappés par le changement.

Si l'allée centrale où passaient les calèches et le grand escalier ont été conservés, à peu près tout le reste a été remplacé. Pour des raisons de sécurité, les planchers en bois ont été retirés pour

faire place au béton, le syndicat d'initiative s'installera dans l'ancienne salle du conseil communal à l'avant du bâtiment, tandis qu'une salle polyvalente avec des cloisons amovibles a été créée à l'arrière.

### Facture plus salée que prévu

Le centre culturel, lui, va emménager à l'étage où ont été aménagés des bureaux et trois salles de réunion. Celles-ci seront également mises à disposition des associations locales.

Un gros travail d'isolation a été réalisé pour obtenir une bonne performance énergétique du bâtiment, et la toiture a été entièrement remplacée. Un monte-personne a également été installé.

Ce qui amène la facture finale aux alentours d'un million d'euros, soit 200000 euros de plus que l'estimation initiale de 2015. La Province a subsidié le projet à hauteur de 300000 euros. *"Cette maison, qui était celle des notaires Jottrand, est liée à l'histoire de Genappe et il n'a jamais été question de la vendre, précise le bourgmestre Couronné. C'est un gros investissement, mais on peut être fier du résultat."*

V.F.